

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2017
18 heures**

Présents : Mrs A.NOUZIERES, H.JAMMES, P.TOPPIN, JL.LESTRADE, B.MAGNAC et
Mmes B.DELPRAT, I.LOUDES, C.DUBRUILLE, F.BOYAVAL

Absent représenté : Mr Alain CORTEMBOS Alain par Mr Alain NOUZIERES

1) FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Monsieur le Maire indique à l'assemblée municipale que Madame Brigitte DELPRAT, 1^{ère} adjointe a adressé sa démission, pour raison professionnelle ainsi que Monsieur Jean GARCIA, 3^{ème} adjoint, pour raison de santé, de leurs fonctions d'adjoint, démission qui a été acceptée par Madame la Sous-préfète.

Suite à ces deux démissions, Monsieur le Maire propose de fixer le nombre d'adjoints à deux. Monsieur Jean GARCIA a également démissionné du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal accepte.

2) POSTE DE DEUXIEME ADJOINT ET ELECTION DU PREMIER

Monsieur le Maire propose à Monsieur Hervé JAMMES actuellement 2^{ème} adjoint de prendre les fonctions de 1^{er} adjoint, Monsieur Hervé JAMMES, pour des raisons professionnelles, souhaite rester 2^{ème} adjoint.

Le Conseil Municipal accepte que le deuxième adjoint reste au poste de deuxième adjoint et procède à l'élection du 1^{er} adjoint.

3) ELECTION DU PREMIER ADJOINT (sur proposition du Maire)

Votants : 10

Bulletins trouvés dans l'urne : 10

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Obtenu : 10 pour Monsieur Patrick TOPPIN

Monsieur Patrick TOPPIN est désigné en qualité de premier adjoint au Maire

4) **ADOPTION DU RAPPORT DEFINITIF DE LA CLECT**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée municipale le rapport définitif de la CLECT adopté par les membres de la commission et par les élus communautaires en séance du 18 septembre 2017.

Le Conseil Municipal adopte le rapport définitif de la CLECT

5) **RAPPORT D'ACTIVITE 2016 CAUVALDOR**

Monsieur le Maire donne connaissance du rapport d'activité de CAUVALDOR pour l'année 2016 au conseil municipal.

6) **RAPPORT ANNUEL 2016 « ASSAINISSEMENT » SYDED DU LOT**

Monsieur le Maire porte connaissance à l'assemblée municipale du rapport annuel 2016 « assainissement » du SYDED du Lot.

7) **QUESTIONS DIVERSES**

► La MJC de SAINT-CERE avec CAUVALDOR ont fait une proposition d'animation (film et goûter avec la participation des parents) s'adressant aux enfants. La période proposée est novembre / décembre, un mercredi ou samedi en période scolaire. Les enfants ayant des activités sportives ou culturelles et les parents qui souvent travaillent, il semble difficile de pouvoir réunir un groupe de 10 enfants minimum sur la commune en dehors des vacances scolaires.

► Au niveau de la voirie, la municipalité souhaite que la portion de route partant de la place du village jusqu'à la maison de Mr et Mme CADIERGUE au Paradou soit refaite en priorité.

Si la commune de PRUDHOMAT refait la route des 3 Ponts, il est souhaitable que la portion limitrophe à la commune de PRUDHOMAT jusqu'à la route Départementale, située sur la commune d'AUTOIRE, soit refaite.

Concernant le point à temps, il semble que celui-ci ne soit pas de bonne qualité.

Le Maire rappelle que la voirie est de la compétence de CAUVALDOR

► En raison de la mise en place des mêmes horodateurs qu'à AUTOIRE dans le village de LOUBRESSAC, le Maire indique au conseil municipal que dorénavant les tickets d'horodateur pour AUTOIRE sont imprimés en couleur afin qu'il soit facile de distinguer l'origine du ticket.

► Monsieur le Maire fait le compte rendu des élections sénatoriales et informe l'assemblée municipale que Monsieur Jean-Claude REQUIER et Madame Angèle PREVILLE ont été élus sénateurs.

► Ce jour, Alain NOUZIERES, Patrick TOPPIN et Dominique CASSAN avaient rendez-vous à la mairie avec Madame RIBOT (ADASEA) concernant le dossier Zéro Phyto.

Le dossier proposé par Monsieur Patrick TOPPIN était très complet et très bien préparé, Monsieur le Maire félicite Monsieur TOPPIN pour ce travail.

AUTOIRE est une des rares communes du département à présenter un dossier Zéro Phyto.

Une visite sur le terrain (parking du ruisseau) a été faite, Madame RIBOT propose de mettre des plantations avec un film protecteur sur les pentes côté borne camping-car et sous la route, pentes qui sont actuellement en herbe.

Un devis va être demandé à un professionnel.

Monsieur Patrick TOPPIN soumet l'idée de construire un petit muret en pierre qui servirait de limite entre les plantations et le parking.

Une nouvelle réunion ADASEA est prévue le 26 octobre 2017, avec la présence de Madame GOURDON.

► Monsieur Alain NOUZIERES propose que la commune plante quelques arbres au niveau du parking pour les bus à Saint-Roch. Il propose également de monter un muret de chaque côté de la descente qui permet d'accéder au chemin pour retenir les cailloux.

► A la station d'épuration, les roseaux sont envahis par le liseron ce qui un réel problème, pour s'en débarrasser il faudrait faire un purin d'orties et d'ails.

► Brigitte DELPRAT qui était présente à la dernière réunion de la CLECT, fait un petit compte-rendu en expliquant que cette réunion était semblable à celle de l'an dernier, le but de la CLECT n'étant pas de déstabiliser le budget des communes.

Pour 2018, la commune d'AUTOIRE doit verser une attribution de compensation de l'ordre de 10 000 euros.

► Cécile DUBRUILLE fait part du problème des drones. Des amateurs font voler des drones à partir du parking Saint-Roch et survolent des propriétés privées, ce qui est interdit.

► Cécile DUBRUILLE soulève également le problème des promeneurs qui marchent dans le ruisseau et détruisent la flore et la faune aquatique.

► La fête de Noël pour les enfants de la commune est fixée au samedi 23 décembre. Le conseil municipal décide de prendre en charge l'ensemble des frais dans une certaine limite.

Toute la population est conviée au verre de l'amitié qui sera offert.

Vu, le Maire Alain NOUZIERES